

Formation économique

Format condensé • 3 jours

Le mandat économique en trois journées : instance, consultations, restructurations et activités sociales.



DURÉE
3 jours •
12 modules



GROUPE
12 participants
maximum



MODALITÉS
Présentiel ou distanciel •
intra ou inter



DÉJÀ FORMÉS
+200 élus

... EN BREF

Le format condensé du stage de formation économique prévu par l'article L. 2315-63 pour les titulaires élus pour la première fois dans les entreprises d'au moins 50 salariés. Trois journées pour maîtriser le fonctionnement de l'instance, la mission économique du CSE, le mécanisme des consultations, le rôle des élus face aux restructurations et la gestion des activités sociales, à partir de cas concrets et d'échanges entre élus.

... POUR QUI ?

Titulaires nouvellement élus d'une entreprise d'au moins 50 salariés, trésoriers et secrétaires, délégations complètes qui veulent un socle commun sans mobiliser une semaine. Aucun prérequis en comptabilité.

... OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- ✓ Comprendre le rôle économique du CSE et son fonctionnement
- ✓ Identifier les informations économiques à recevoir et la BDESE
- ✓ Intervenir efficacement lors des consultations obligatoires
- ✓ Appréhender les mécanismes de restructuration et leurs impacts
- ✓ Maîtriser la gestion des budgets et des activités sociales
- ✓ Maîtriser les missions économiques et sociales des élus
- ✓ Organiser le fonctionnement de l'instance et le rôle de chacun
- ✓ Sécuriser les activités sociales face au contrôle URSSAF
- ✓ Distinguer information et consultation et tenir les délais d'avis
- ✓ Utiliser les moyens de l' élu : heures de délégation, budgets, statut protecteur

... INFORMATIONS PRATIQUES



PRÉREQUIS

Aucun prérequis.



DÉLAI D'ACCÈS

Intra : immédiat, à la demande du client. Inter : selon le calendrier des sessions.



ÉVALUATION

Positionnement en amont, quiz et cas pratiques, évaluation des acquis et questionnaire de satisfaction en fin de formation. Attestation remise à chaque participant.



FINANCEMENT

Budget de fonctionnement du CSE, et non l'employeur (art. L. 2315-63). Temps de formation rémunéré, non déduit des heures de délégation (art. L. 2315-16).



ACCESSIBILITÉ

Formation accessible aux personnes en situation de handicap : signalez-nous tout besoin d'adaptation dès l'inscription (accès, supports, rythme) à infos@cseacademie.fr.



LE RÉFLEXE UTILE

Faites voter la prise en charge de la formation par le CSE et inscrivez la délibération au procès-verbal. La demande de congé adressée à l'employeur s'appuie alors sur une décision écrite.



PROCHAINES SESSIONS INTER

Mardi 17, mercredi 18 et jeudi 19 novembre 2026 • Cergy ou à distance

Mardi 6, mercredi 7 et jeudi 8 avril 2027 • Cergy ou à distance

Programme détaillé page suivante →



Formation économique

Format condensé · 3 jours

... PROGRAMME DÉTAILLÉ

JOUR 1

☆ Introduction

- Présentation de la formation
- Objectifs à atteindre
- Descriptif du parcours pédagogique
- Présentation et attentes des participants

1 Le panorama du CSE

- Le cadre juridique
- Du comité d'entreprise vers le comité social et économique
- Les spécificités de cette nouvelle instance
- Les différentes formes d'instances (CSE, CSE central...)

2 La mise en place du CSE

- Mise en place (composition, déroulé des élections...)
- La représentation équilibrée
- Durée du mandat
- Titulaires et suppléants : quelles différences ? Qui remplace qui ?

3 Les moyens utiles

- Les heures de délégation et leurs utilisations
- La gestion des budgets et des reliquats
- La libre circulation et le local des élus
- Le bénéfice du statut protecteur

JOUR 2

1 Organiser le fonctionnement de l'instance

- La personnalité morale du CSE
- La place du règlement intérieur
- Le rôle des membres du bureau
- La mise en place des commissions

2 Comprendre la mission économique

- De larges compétences
- Les informations à recevoir (quels types de documents, quelle périodicité...)
- Quels sujets aux réunions (distinguer information et consultation)
- Le contenu de la BDESE

3 La consultation du CSE

- Les 3 grandes consultations du CSE
- Le caractère obligatoire des consultations récurrentes
- Se faire aider par des experts
- Le droit d'alerte

4 Le mécanisme de la consultation

- Les informations ponctuelles
- Les délais pour rendre son avis
- Le processus de consultation
- Les sanctions en l'absence de consultation ?

JOUR 3

1 Les restructurations et le rôle du CSE

- Les différents types d'opérations
- La croissance externe
- Scissions, cessions
- Les réorganisations

2 Les réunions de l'instance

- La périodicité des réunions
- L'ordre du jour : règles, rédaction, difficultés
- Le contenu du PV
- Maîtriser la confidentialité

3 Assumer la mission sociale du CSE

- Qu'est-ce qu'une activité sociale ?
- Éviter la discrimination
- Maîtriser les plafonds pour éviter d'être redressé
- Faire face au contrôle URSSAF

4 Clôture

- Évaluation des acquis
- Finalisation du plan individuel
- Tour de table
- Remise du support de stage



CSE ACADEMIE

Votre allié pour un CSE éclairé et performant



Formations CSE

34 formations, en intra ou en inter, partout en France



Accompagnement juridique

Un juriste référent dédié à votre CSE toute l'année



Rédaction de procès-verbaux

Trois formules, du compte rendu simple au mot-à-mot



Rencontres CSE

Des séminaires pour monter en compétences entre élus

+1 500

ÉLUS FORMÉS

98 %

DE SATISFACTION

9,8/10

NOTE MOYENNE

34

FORMATIONS

PARLONS DE VOTRE PROJET



06 59 05 52 13



infos@cseacademie.fr



www.cseacademie.fr

Du lundi au vendredi, de 9 h à 19 h. Réponse à votre demande sous 24 h.



TOUT LE
CATALOGUE
EN LIGNE

Qualiopi
processus certifié

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été délivrée au titre de la ou des catégories d'actions suivantes : ACTIONS DE FORMATION.



SUIVEZ-NOUS

LinkedIn



Facebook



TikTok